



Erreur sur le Diagnostic de performance Énergétique

Par **Claire54**, le **13/04/2018** à **07:51**

Bonjour,

J'ai vendu ma maison. Lors de sa rénovation l'acheteur constaté que l'isolation du plafond ne respecte pas ce qui a été mentionné.

Rapport expert : Type de plafond inconnu avec isolation d'extérieur de 12 cm (ITE).

L'isolation étant de 6 cm après constations de l'acheteur, il me demande par lettre accusé un remboursement non négligeable de 7500 € (devis à l'appui pour arriver à c'est 12 cm).

J'aimerais savoir que faire.

La société d'expertise ayant fermé.

Merci